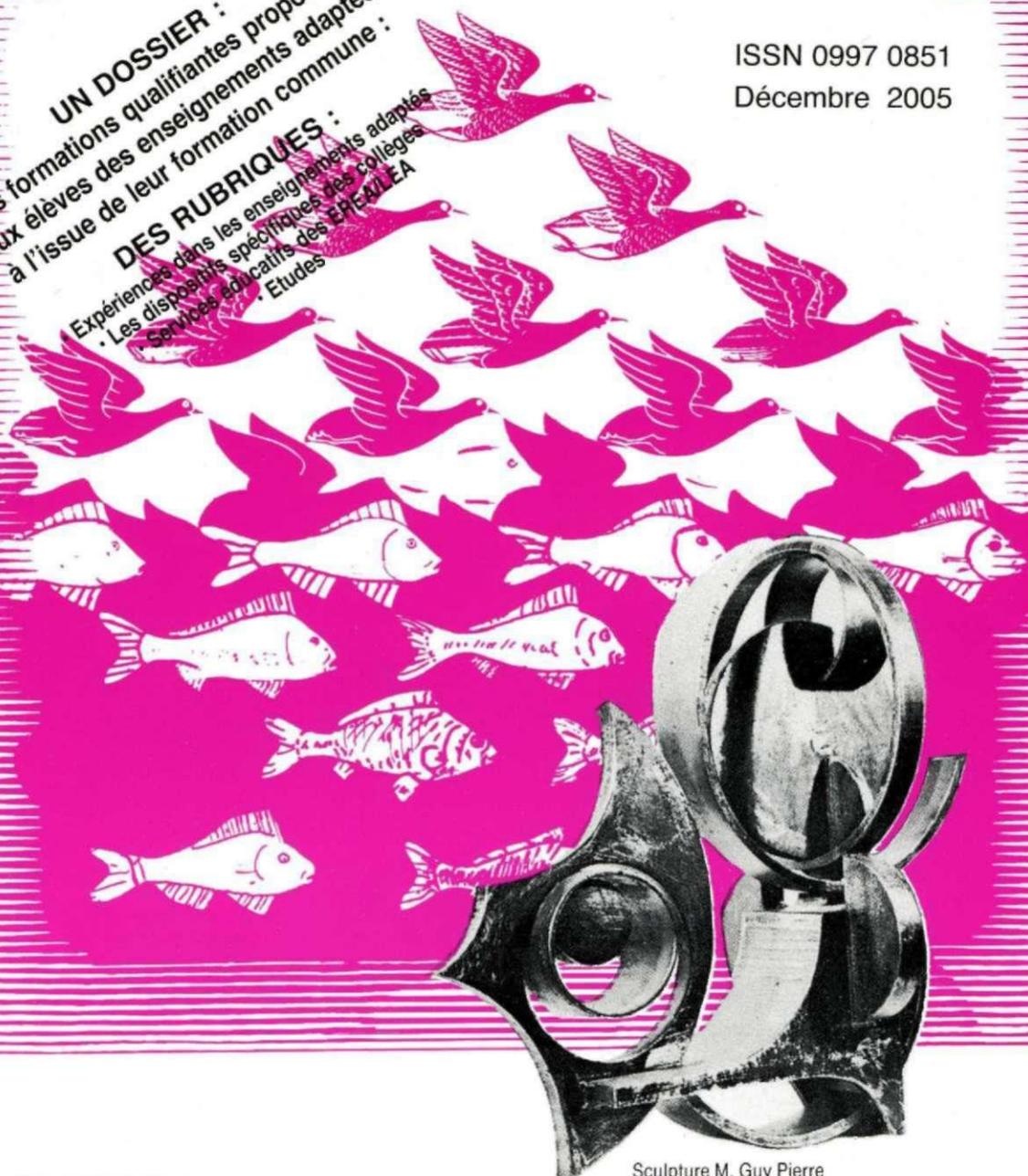


**UN DOSSIER :**  
Les formations qualifiantes proposées  
aux élèves des enseignements adaptés  
à l'issue de leur formation commune :

ISSN 0997 0851  
Décembre 2005

**DES RUBRIQUES :**  
Expériences dans les enseignements adaptés  
• Les dispositifs spécifiques des collèges  
• Services éducatifs des EPLEA  
• Etudes



Sculpture M. Guy Pierre

**REVUE**  
**DU**  
**C.E.R.FO.P.**

n° 20

23 €

# Sommaire

<b>Editorial</b> .....	<b>1</b>
------------------------	----------

## DOSSIER

**Les formations qualifiantes proposées aux élèves des enseignements adaptés à l'issue de leur formation commune - Actes du colloque du 25 mai 2005. Paris.**

• <b>Remarques et interrogations mêlées</b> par André Philip.....	<b>5</b>
• <b>Objectif CAP : de la SEGPA au L.P. (Oignies) - Dispositif d'intégration et d'accompagnement des élèves issus de SEGPA</b> par Patrice Mascarte et Marie Aitouche.....	<b>13</b>
• <b>L'organisation des formations professionnelles au LEA Martin Luther King d'Asnières : une réponse possible aux difficultés de certains élèves</b> par Roger Huet.....	<b>25</b>
• <b>Exemples d'intégration d'élèves issus de SEGPA au lycée des métiers de l'horticulture et du paysage de Montreuil</b> par Marie-France Dussion.....	<b>35</b>
• <b>Modes de coopération entre un EREA et un LP dans la perspective d'une mise en réseau (Paris)</b> par Dominique Hippolyte et Jean-Pierre Rado.....	<b>39</b>
• <b>Mise en réseau de SEGPA entre elles et partenariats avec des établissements de formation professionnelle dans le bassin d'Angers</b> par Yves Courant.....	<b>45</b>
• <b>Atouts et difficultés d'un L.P. accueillant une formation qualifiante à recrutement prioritaire (Angers)</b> par René-Jean Piazza.....	<b>49</b>
• <b>Des itinéraires d'élèves issus des enseignements adaptés en lycée professionnel (Wassy)</b> par Alain Briot.....	<b>51</b>
• <b>Un partenariat CFA/SEGPA dans une perspective de qualification (Laval)</b> par Fabienne Lévy.....	<b>55</b>
• <b>Les formations qualifiantes en SEGPA : des formations adaptées pour la réussite des élèves dans une perspective d'insertion professionnelle (Neuville-Dieppe)</b> par Eric Tavernier.....	<b>63</b>
• <b>Un dispositif d'accompagnement spécifique pour les élèves difficiles en EREA (Mainvilliers)</b> par Christophe Defrance.....	<b>71</b>
• <b>Des obstacles auxquels sont confrontés les élèves en difficulté issus de SEGPA dans leur accès à la qualification</b> par André Philip.....	<b>77</b>

## Etudes

• <b>L'enseignement de l'histoire-géographie en SEGPA : De l'importance des finalités de l'enseignement en AIS dans la prise en compte de l'hétérogénéité du public scolaire</b> par Yvan Théry.....	<b>83</b>
• <b>"Culture des rues" et normes scolaires. Les mondes des élèves de SEGPA</b> par Claudel Guyennot.....	<b>91</b>
• <b>Evaluer le projet de SEGPA</b> par Gilles Pedreno.....	<b>99</b>

- **Orientation et affectation des élèves de SEGPA en Meuse : entre réussites, questions et enjeux**  
par Alain Lux.....105

#### *Expériences significatives ou innovantes dans les EGPA*

- **Un dispositif d'aide à la résolution de problèmes pour des élèves de l'enseignement adapté : la multiprésentation**  
par Jean Berky Nguala.....113
- **A la découverte de l'Europe : avec les élèves des enseignements adaptés du collège "Les Aurains" de Fumay**  
par Marc Dumez.....123
- **L'aquarelle en SEGPA. Un apport culturel propice à l'émergence de potentialités artistiques**  
par Thierry Flécharde.....129
- **Projet de mutualisation des ateliers de trois SEGPA proches du bassin d'Avignon (Vaucluse)**  
par Philippe Harig.....137
- **L'éducation à l'orientation en SEGPA : pourquoi ? Comment ?**  
par Germaine Fauvre.....141

#### *Collège et dispositifs spécifiques du collège*

- **A nouveau croire en l'école. Le collège Saint-Louis : une réponse à l'échec scolaire (Paris)**  
Entretien avec Grégoire de Préval.....147
- **L'UPI-4, un dispositif particulier du collège Félix Landreau (Angers)**  
par Véronique Plard et Joël Forget.....157
- **L'après UPI. Pour quels objectifs ? Naissance d'un dispositif (Sarthe)**  
par Jean-Louis Leduc.....163
- **L'UPI à projet technologique en lycée professionnel\* : un dispositif original (L.P. A. Aymard d'Espaly Saint-Marcel)**  
par Marie-Andrée Begon et Christelle Charrier.....167
- **Une UPI PRO dans les Côtes d'Armor. L'expérience du lycée Jean Moulin à Saint-Brieuc**  
par Josiane Landier-Leray.....177

#### *Services éducatifs des EREA/LEA*

- **Secteur éducatif en EREA : exigence et ambition (Saint-Lô)**  
par Alain Canu et Estelle Audouard.....183
- **Enseignant éducateur en EREA (Rennes)**  
par Claude Loyer.....189
- **Faire un journal scolaire avec des élèves en difficulté. (EREA "Anne Franck" de Mignaloux-Beauvoir)**  
par Nicolas Faure.....193

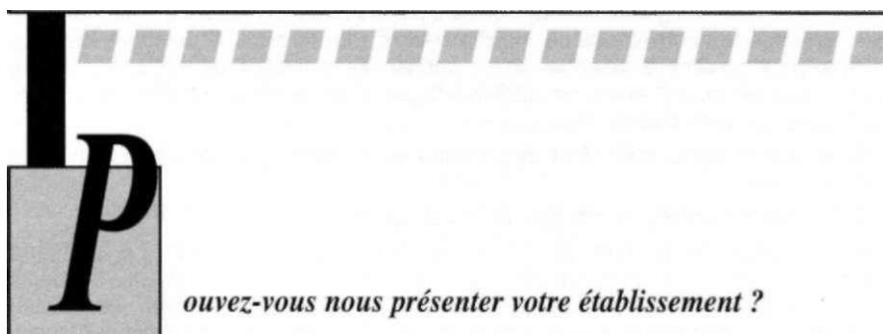
#### *Informations :*

- **Colloque national du CERFOP : projet 2006.....205**
- **A lire... Les choix du CERFOP 2005.....207**
- **Textes officiels de référence 2005.....208**
- **La revue du CERFOP : publications.....211**  
**Bon de commande de la revue et numéros disponibles.....213**
- **Adhésion au CERFOP 2006.....214**

# A nouveau croire en l'école

## *Le collège Saint-Louis :* *une réponse à l'échec scolaire*

Entretien avec Grégoire de PRÉVAL



**R.** Le collège Saint-Louis est un collège de "réadaptation scolaire". Il accueille des garçons "normalement" intelligents, sans trouble grave de la personnalité mais en échec scolaire avéré. Les élèves atteints de déficience ou de handicap spécifique ne relèvent pas du type de pédagogie que nous proposons. C'est sans doute la différence avec la population que prennent en charge les établissements spécialisés. Cependant l'échec scolaire est une authentique inadaptation au système scolaire. Nos élèves appartiennent bien à cette "enfance inadaptée" qui intéresse l'éducation spécialisée.

**Q.** *Si ces élèves sont considérés comme "normaux", pourquoi les distinguer et faire un établissement "rien que pour eux" ?*

**R.** Ces jeunes sont "normaux", ils ne sont ni infirmes, ni malades, ni handicapés, c'est vrai. Il n'en demeure pas moins qu'ils sont, comme on le dit parfois, "malades de l'école". Si rien n'est fait pour eux, ils s'enfoncent irrémédiablement dans l'échec, développent des résistances face aux apprentissages, se désocialisent. Certains pourraient "mal tourner". Le fait est que les établissements traditionnels (publics ou privés) qui devraient normalement les scolariser ne parviennent pas à le faire dans de bonnes conditions. Alors, il faut bien des lieux pour les accueillir ! Nous répondons à des besoins pédagogiques et éducatifs non satisfaits. C'est sans doute pourquoi nous avons, depuis quelques années, un nombre non négligeable d'élèves de 6<sup>e</sup> qui nous sont adressés par les CCPE.

**Q.** *Mais pourquoi ces élèves "intelligents" ne réussissent pas leur scolarité ?*

**R.** C'est un vrai paradoxe. Si quelqu'un d'intelligent ne réussit pas, c'est qu'il y a un "problème".

Quand nous annonçons aux familles que le collège Saint-Louis ouvre ses portes à des garçons normalement "équipés" sur le plan intellectuel mais en grande difficulté scolaire, qui voyons-nous arriver ? Des jeunes qui accumulent les infortunes, des accidents divers, des redoublements multiples, des problèmes personnels ou

médicaux, familiaux, éducatifs, spirituels ; des jeunes souvent déstructurés et manquant de repères. Ce sont des enfants blessés, blessés du verbe, blessés de la relation, blessés dans leur estime d'eux-mêmes. Des enfants qui ont connu beaucoup l'échec et ne croient plus la réussite possible, et pour qui les apprentissages scolaires sont un combat perdu d'avance. Les médecins peuvent préciser la description clinique : « immaturité affective, manque d'autonomie ; symptômes d'ordre dépressif ; inhibition, ou hyper-activité ; troubles légers de la personnalité, troubles anxieux, mais sans troubles psychotiques ou caractériels avérés ; intelligence normale mais des difficultés possibles dans certains apprentissages (dyslexie, dysgraphie, difficulté des mémorisation... ) si leur intensité ne nécessite pas de trop importantes rééducations » (comme ce pourrait être le cas avec des dyspraxies, aphasies ou dyslexies sévères).

La difficulté scolaire apparaît comme la partie visible d'une difficulté beaucoup plus ample. Alors pourquoi ces garçons ne réussissent pas à l'école ? C'est sans doute que trop de tourments les empêchent de mobiliser leurs ressources. La personne est trop atteinte pour parvenir à suivre le rythme imposé. Et la relation généralement simple que l'élève entretient avec les apprentissages s'est considérablement dégradée, compliquée pour ne pas dire brisée.

C'est la prise de conscience de ce problème qui est à l'origine de la fondation de ce collège.

*Q. Justement, quelle est l'origine de ce collège ?*

R. Le collège Saint-Louis est né, il y a 40 ans, de la rencontre de M. Pierre Grandsire, chef d'établissement de l'externat Saint-Louis et du médecin pédopsychiatre Claude Sallou, directeur, alors, du CMPP Saint-Joseph. Le premier était un pédagogue reconnu, auteur notamment de la grammaire Grandsire et Afchain, très répandue dans les écoles primaires durant les années 50-60 ; il s'interrogeait sur son incapacité à lui, le pédagogue convaincu, à faire progresser certains de ses élèves qu'il considérait pourtant comme intelligents. Le deuxième recevait dans son CMPP ces élèves en échec. Le médecin faisait des diagnostics mais ses prescriptions ne trouvaient pas toujours les indispensables appuis sur le plan pédagogique. Un pédagogue et un psychiatre. Ce sont donc deux frustrations, deux esprits curieux et novateurs qui se sont rencontrés. Et à la rentrée 1965-66, s'est ouvert le cours complémentaire qui deviendra le collège Saint-Louis.

Les problèmes rencontrés par la population accueillie au départ ainsi que les pratiques initiales ont sensiblement évolué au cours de l'histoire. Progressivement, nous sommes arrivés au fonctionnement actuel. Il s'appuie sur une analyse médico-psycho-pédagogique des problèmes, une sorte de diagnostic qui va nécessiter de notre part une réponse psychopédagogique et pédagogique. Sur ce point, l'apport de J-Y Le Bourhis, enseignant mais également psychologue clinicien et coordinateur de l'équipe psycho-pédagogique pendant près de trente ans a été essentiel.

*Q. Comment tout cela s'organise-t-il ?*

R. Tout découle de la population que le collège a choisi d'accueillir et de sa volonté de se donner les moyens de le faire sérieusement. Les difficultés auxquelles sont confrontés nos élèves étant d'ordre scolaire, psychologique et éducatif, l'équipe qui les accueille s'est elle-même articulée rapidement autour de trois pôles : le pôle pédagogique (enseignant et acteur du soutien scolaire), le pôle éducatif (CPE + assistants) et le pôle médicopsychologique (orthophonistes, psychologues et pédopsychiatres).

Comme vous le voyez, la composition de l'équipe est une réponse directe à la complexité constatée des difficultés observées. Bien que venant d'horizons professionnels très différents, tous ses membres partagent un objectif, une culture, des exigences professionnelles et éthiques. Ces années d'échange ont permis d'élaborer un regard cohérent sur les difficultés des élèves qui nous sont confiés et un sens de la responsabilité à leur égard.

A noter que nous sommes un collège d'enseignement général, sous contrat d'association avec l'État.

*Q. Quel est l'objectif du collège en accueillant ces élèves ?*

Le collège Saint-Louis est un collège de « réadaptation scolaire ». C'est un lieu de passage, une sorte de « collège-relai ». L'objectif pour l'élève, n'est pas de rester à Saint-Louis, mais de se refaire une « santé scolaire », de le quitter après un an ou deux, parfois plus, dans de bonnes conditions pour poursuivre sa scolarité dans un établissement scolaire plus classique, de trouver une école dans laquelle il pourra réussir.

Ce n'est donc pas un établissement « ghetto » où, l'élève admis, reste toute sa scolarité. L'effectif du collège se renouvelle de manière importante (entre 40 et 50%) d'une année sur l'autre. Un collège classique renouvelle son effectif d'environ 25% puisque, chaque année, il y a une nouvelle 6°. Cela montre qu'à la fin de la 6°, de la 5° et de la 4°, une proportion significative des élèves du collège retrouvent des établissements traditionnels. Pour vous donner une idée, à la rentrée de septembre 2005, sur les 20 élèves accueillis en 3°, seuls trois auront fait leur 6° au collège Saint-Louis.

L'objectif, est encore que l'élève ressorte en meilleure forme qu'il n'est entré : mieux dans sa peau, mieux dans l'école ; qu'il acquière des méthodes de travail, qu'il soit plus autonome, plus en confiance, qu'il retrouve un niveau scolaire et surtout le goût d'apprendre, l'envie de faire des projets, de se découvrir des compétences pour réussir ce qu'il entreprend et, quand les conditions sont réunies, de poursuivre ses études le plus loin possible.

*Q. Pourquoi n'accueillez-vous pas de filles dans votre établissements ?*

R. C'est la première question que nous posent les élèves en arrivant ici ! Il y a quarante ans, au moment de la fondation, il y avait très peu de filles en échec scolaire, ou bien l'on ne prenait pas tellement la peine de les repérer. Parallèlement, dans un arrondissement voisin, il existait un établissement accueillant des filles ayant des difficultés. Maintenant, avec l'évolution actuelle de la société, les filles prennent toute leur place dans la société, y compris dans ce créneau, même si c'est en moindre proportion. La question est régulièrement débattue au sein du collège et pour le moment, la réponse reste la même : ces garçons ont déjà beaucoup de difficulté à se concentrer sur les apprentissages scolaires, il est inutile de leur donner d'autres occasions de s'évader. Il y a eu aussi cette étude, il y a quelques années indiquant que les garçons ne trouvaient pas leur compte dans la mixité, alors, comme on veut les aider et pas les fragiliser davantage, on en reste là.

Cependant, ça ne résout pas le problème des filles en échec scolaire. Il serait sûrement nécessaire qu'un établissement comme le nôtre existe aussi pour elles. Nous serions prêts à y contribuer dans la mesure de nos moyens. D'ailleurs des établissements comme le nôtre, nous sommes convaincus qu'il en faudrait au moins un dans chaque académie, qu'il soit public ou privé sous contrat..

*Q. Dans votre présentation, vous ne parlez pas des familles.*

R : On n'arrive pas par hasard au collège Saint-Louis. Les familles qui s'y adressent l'ont cherché et nous arrivent souvent à l'issue d'un parcours éprouvant. Le garçon a son histoire et sa souffrance. Les parents aussi. L'anxiété du garçon comme celle de la famille font partie des données du problème.

En même temps, les parents sont les adultes responsables avec qui nous nouons un dialogue riche, suivi et souvent intense et approfondi. Ils trouvent, auprès de nos équipes, compréhension et volonté de les accompagner mais aussi des exigences rigoureuses en matière de « politique scolaire » auxquelles il leur est demandé d'adhérer. On tente, au collège Saint-Louis, une approche différente, il faut lui laisser sa chance. C'est ce qu'on appelle établir « le triangle de base ».

Q : *De quoi s'agit-il ?*

R : Préciser une sorte de contrat qui lie les grands acteurs de ce processus éducatif : l'élève, les parents et le collègue. Lors de l'inscription, le collègue s'engage à mobiliser tous ses efforts, sa compétence et son dévouement pour aider le jeune à s'en sortir. Les parents, en inscrivant l'enfant, prennent connaissance du projet pédagogique de l'établissement et s'engagent à "jouer le jeu" avec confiance, à en suivre les prescriptions. La coopération et l'investissement du garçon sont liés à leur propre adhésion. Une adhésion du bout des lèvres de la famille, c'est un investissement du bout des lèvres du garçon. Pour réussir, il faut travailler ensemble et dans le même sens. Quant à l'élève, si on ne lui reproche pas ses difficultés, on lui demandera de coopérer au travail proposé, au moins d'essayer...

Q. *Comment se passe le premier contact en classe, avec les élèves ?*

R. Assez vite, dans les premiers jours, nous faisons un constat de départ. Soit au moyen des évaluations nationales de 6°, soit par des évaluations « maison » (non notées), pour les autres classes. Il ne s'agit pas de les replonger dès la rentrée dans l'échec (alors qu'on sait déjà qu'ils ne sont pas de « bons » élèves). Mais l'objectif est multiple :

- Faire prendre conscience à l'enseignant, dès le départ, des difficultés que rencontrent ses élèves.

- Sortir l'élève du flou et du jugement négatif diffus dans lequel il se trouve par rapport à ses connaissances : « je suis nul »

- Lui faire prendre conscience qu'à côté de choses qu'il ne sait pas, il y a aussi des notions précises qu'il sait, qu'on peut désigner et valoriser.

- Lui montrer des professeurs qui ne sont pas catastrophés, déstabilisés devant leurs lacunes et difficultés : ils (professeurs et élèves) sont là pour cela.

Ceci permet d'établir les bases d'une relation pédagogique confiante entre l'enseignant et l'élève : « je sais que tu as des difficultés et des lacunes, je ne te le reproche pas, il n'y a pas de honte ; tu as droit à l'erreur ; je sais que tu voudrais progresser, améliorer ta situation scolaire ; tu es ici justement pour ça, tu auras le temps de reprendre tout ça ; je suis là pour t'aider. »

L'enseignant n'est plus celui qui juge et met des mauvaises notes, mais il se pose comme quelqu'un qui va lui donner un coup de main, l'élève n'est pas seul pour affronter ses difficultés. Le gros travail de l'enseignant, surtout en début d'année, c'est d'instaurer un climat de confiance, d'apaiser l'anxiété du jeune, de le rassurer, de l'appivoiser, parce que, pour beaucoup, l'école, ce n'est que des « mauvaises nouvelles ».

Q. *Vous parlez de l'instauration d'un « climat de confiance ». Y a-t-il un fonctionnement institutionnel qui favorise ce « climat » ?*

R. Pour commencer, et pendant tout le premier trimestre, l'élève n'est pas noté. Il y a bien des évaluations régulières (des exercices de maths, des contrôles de connaissance, des dictées, des rédactions etc.) mais ce sont des évaluations formatives ou bien uniquement qualitatives, non chiffrées, permettant à l'enseignant de savoir ce qui est compris ou ne l'est pas. Un bilan individuel de l'évaluation est fait sur ce que l'élève doit revoir. Si on mettait des notes, ce serait, on le sait d'avance, de mauvaises notes. Ce ne serait pas encourageant !

On se donne donc un trimestre pour établir avec l'élève une relation pédagogique à l'abri de la sanction chiffrée. Ça permet à l'élève de s'investir dans les apprentissages sans crainte du couperet. L'escargot peut ainsi s'autoriser à sortir de sa coquille. Cela permet aussi, au passage, d'abandonner toutes sortes d'habitudes d'ancien « mauvais élève » puisqu'elles sont sans objet. L'élève ne pouvant pas vouloir améliorer frauduleusement sa note puisqu'il n'y en a pas. C'est tout un déconditionnement qui s'opère dans l'esprit de l'élève.

Q. *En tant qu'établissement sous contrat d'association, n'êtes vous pas contraint de fournir*

*des bulletins chiffrés ?*

R. En effet. Mais l'obligation ne porte pas sur le rythme de ces bulletins. Nous fournissons quatre bulletins. Le premier, à Noël, ne contient que des appréciations. Nous transformons les deux trimestres suivants en trois bimestres, chacun faisant l'objet d'un bulletin comportant des notes.

*Q. Parlez-nous de l'organisation du travail en classe.*

R. Avec le « pas de note », dont il vient d'être question, un autre des grands axes pédagogiques du collège est le « pas de travail à la maison ». Il est exclu toute l'année pour les 6<sup>e</sup> et les 5<sup>e</sup>, une partie de l'année seulement pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. C'est une source de conflits sans fin avec les parents. Le gamin souffre une seconde fois, après sa journée à l'école. Les parents qui jouent le rôle de répétiteurs réactivent souvent le conflit scolaire et prolongent le contentieux avec l'école, ce qui ne fait pas nos affaires ! La question scolaire est devenue tellement envahissante qu'elle a occupé tout l'espace familial. Les familles n'ont plus un enfant à la maison, mais un mauvais élève ! Il faut remettre un peu d'ordre ! Ici, on distingue nettement les espaces : le travail au collège, la vie de famille à la maison. Nous avons des élèves ; les parents ont des enfants !

Nous comprenons bien certains parents : l'échec scolaire de leur fils leur fait mal, les blesse parfois narcissiquement, les exaspère, les désespère et réveille des souffrances intolérables. Ils ne peuvent plus voir leur enfant sans angoisse. L'enfant perçoit tout ça et réagit lui-même à cette anxiété. Nous proposons donc aux familles de lâcher prise sur la question scolaire, de s'autoriser une grande respiration qui apaisera tout le monde. C'est là qu'il faut accompagner les parents.

Donc le travail scolaire n'est plus l'affaire de la famille mais du garçon lui-même. C'est lui qui doit en répondre, personne d'autre. Le garçon verra, même si ce n'est pas toujours conscient ou verbalisé, la possibilité de réinvestir sa propre intelligence et sa scolarité, d'en faire son affaire, libéré de l'ombre planante de l'anxiété parentale. Le collège pourra devenir son lieu. Le jeune pourra ainsi reconsidérer le travail scolaire de manière plus sereine, il pourra même y trouver de l'intérêt, voire du plaisir.

Pas de travail à la maison, cela a pour effet de rétablir des relations familiales plus détendues et de restituer au garçon du temps libre sans culpabilité, du temps de récupération, du temps personnel pour s'adonner à des activités qui lui plaisent et le gratifient. Pour les parents, c'est aussi l'occasion de retrouver une autre manière de communiquer, de rentrer en relation avec leur fils. Ça fait partie du déconditionnement suggéré aux familles. Nous avons ainsi progressivement des élèves plus disponibles ou au minimum, moins indisposés par le scolaire. Ceci n'est pas le résultat d'un discours mais d'exigences nouvelles qui se vivent jour après jour.

*Q. Pas de travail à la maison, cela signifie-t-il qu'il n'y a aucun travail personnel à faire ?*

R. Si, bien sûr ! Mais il se fait en étude - il y a environ une heure d'étude par jour - sous le regard tantôt d'un enseignant, tantôt d'un assistant qui est là pour l'aider à faire son travail et à s'organiser.

Le collège a d'ailleurs mis au point un outil d'organisation du travail et une aide importante dans la construction de l'autonomie de l'élève : le Plan de Travail. Mais il faudrait trop de temps pour le détailler. En deux mots tout de même : En dehors de son aspect outil organisationnel et aide pédagogique, on y retrouve toute la symbolique du travail proposé au collège Saint-Louis : responsabilité, reconnaissance et part du travail de chacun, élève, collège, famille (le triangle dont il était question tout à l'heure), contrat. Et le plan est signé chaque semaine par l'élève en premier lieu, par le professeur principal ensuite et enfin par la famille. Ce plan est conservé. L'ensemble des plans peut, à l'occasion, être repris avec un élève, une famille, un professeur, pour prendre conscience d'une réalité ou d'une évolution et y réfléchir.

Q. Y a -t-il d'autres dispositifs d'aide scolaire ?

R. Oui, le rectorat de Paris nous accorde quelques heures hebdomadaires d'aide aux élèves en difficulté. Le collège propose en outre des heures de soutien en mathématiques et deux orthophonistes sont aux services des élèves qui sont les plus entravés dans leur expression orale ou écrite.

Q. Pouvez-vous préciser le rôle de l'équipe médicopsychologique ?

R. Là encore, il serait très long de décrire dans le menu tout ce font les orthophonistes, psychologues et médecins, mais de façon synthétique on peut dire ceci. : Au moment des inscriptions, les psychologues reçoivent les familles pour un entretien approfondi portant sur l'histoire personnelle et familiale des élèves candidats à une entrée au collège (petite enfance, santé, cursus scolaire, fratrie, loisirs, aides rééducatives ou psychologiques, relations etc.) l'admission se faisant après une journée d'observation au cours de laquelle le niveau scolaire et intellectuel des élèves est évalué. Le rôle des psychologues est donc capital dans la constitution et le suivi du dossier de l'élève. Ils rencontrent également les garçons pour le travail d'orientation, ceci se faisant dans toutes les classes, afin d'envisager ce qui peut être proposé pour l'année suivante. Ce travail est particulièrement important pour les élèves de la classe de 3<sup>ème</sup>.

Les médecins ont une action diagnostique et régulatrice dans le travail de réflexion aussi bien lors des réunions d'équipe médicopsychologique que lors des synthèses hebdomadaires et des réunions générales.

Les orthophonistes proposent à certains élèves, comme dit précédemment, une aide sur le plan de l'expression écrite et orale dans l'esprit d'une pédagogie relationnelle du langage ; l'élève est totalement autonome dans sa décision d'accepter ou non cette aide qui n'implique aucun surcoût.

Durant l'année, chacun reçoit les élèves individuellement pour les connaître. Ensuite le rôle de chacun est spécifique. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas de suivi psychothérapeutique, ni à proprement parler rééducatif au sein du collège. Si certains élèves en ont besoin (et ils sont nombreux), cela se passe à l'extérieur. Cependant certains peuvent avoir besoin d'être soutenu un peu régulièrement pendant une période difficile. Médecins ou psychologues peuvent apporter cette aide. Ils reçoivent également les familles, soit à leur demande, soit à leur initiative. Ils peuvent faire le lien avec les prises en charge thérapeutiques extérieures. Ils rencontrent aussi les enseignants qui le demandent pour parler d'un élève qui leur pose un problème soit pour réfléchir sur une pratique ou sur une question plus générale.

Globalement, en dehors de l'aide apportée directement aux jeunes et à leurs familles, l'essentiel du rôle de l'équipe médicopsychologique est peut-être réalisé dans le travail avec les enseignants au cours du travail d'équipe: aide, conseil, formation, contribution à la réflexion collective ; l'enseignant est sensibilisé à un regard différent.

On voit là l'intérêt du travail avec une équipe de professionnels pluridisciplinaire. Le travail de synthèse nous permet d'échanger et d'avoir cette connaissance globale sur les élèves. Au total, l'équipe médicopsychologique permet à l'enseignant d'être vraiment enseignant en lui donnant l'occasion d'enrichir son approche de l'élève en difficulté.

Q. Qu'appellez-vous le pôle éducatif ? Ce sont les surveillants ?

R. Le CPE et les assistants d'éducation sont à considérer selon leur dénomination. Ils font un travail remarquable. Ils offrent des bases éducatives aux élèves. Présents en étude, à la cantine ou sur la cour, accompagnant les enseignants pour certaines activités pédagogiques, ils sont tout le temps en contact avec les élèves, en relation avec les enseignants, les familles et l'équipe médicopsychologique. Ils ont un rôle capital dans

l'écoute des élèves et dans le dialogue. Il s'agit pour eux de donner un sens à toutes les règles de vie du collège et de créer une atmosphère chaleureuse, dans la sécurité et l'ordre. Notons que certains élèves accueillis ont parfois une relation douloureuse avec l'autorité et des repères éducatifs pas toujours très clairs. Cette tâche éducative est donc essentielle et demande un soin et un tact particulier. Elle passe surtout par la parole et la médiation. Le travail du pôle éducatif est d'aller dénouer tous les micro-nœuds dont les enfants font des chapelets : des conflits qui ont l'air anodins mais qui mobilisent tout leur esprit et sur lesquels ils n'arrivent pas à mettre de mots et qu'ils ne savent pas terminer. Après, soulagés, les élèves peuvent être plus disponibles pour se concentrer en cours. C'est aussi le bénéfice de la disparition de toute une panoplie répressive. Il s'agit en fait de verbaliser ce qu'ils vivent. Nos contacts quotidiens avec l'équipe médicopsychologique ont des effets à tous les niveaux ! Avec une bonne qualité relationnelle, on peut emmener ces enfants au bout du monde. Il s'agit d'être avec eux chaleureux, mais sans complaisance. Ils ont le droit à l'erreur mais également à la vérité qui les aide à grandir. Tout comme nous, les adultes.

*Q. Et les enseignants ?*

R. Les professeurs sont polyvalents, ainsi ils voient l'enfant sous divers angles, à travers diverses matières (pas uniquement la matière où il est mauvais). Les associations de matières sont parfois originales. Un même professeur enseigne l'EPS, la SVT et la Technologie, un autre les Maths, la Physique et la Musique, un autre encore, le Français, l'Anglais et l'Histoire-Géographie. Un autre aspect positif : n'étant pas spécialistes d'une matière, les enseignants ne sont pas identifiés par les élèves à une seule matière (leur matière « noire », par exemple). On assiste souvent à d'intéressants transferts. Ainsi, le professeur d'EPS peut établir une relation qui bénéficiera au professeur de l'autre matière qu'il enseigne et réciproquement. Celui qui aime la musique pourra tenter de faire des efforts également en mathématiques. Pour finir, le professeur enseignant plusieurs matières passe plus de temps avec l'élève et rend possible l'instauration d'une relation plus riche. Avec une présence entre 6 et 10 heures par semaine dans une classe, l'enseignant peut commencer à établir un rapport intéressant avec les élèves (l'idée étant toujours de réconcilier l'enfant avec le scolaire).

Pour enseigner à Saint-Louis, il faut des caractères bien trempés, capables de faire face à de jeunes adolescents souvent pas très heureux, qui n'aiment pas toujours l'école ni les « profs » et vous le font savoir, qui ont une estime d'eux-mêmes parfois catastrophique. Il faut également accepter de vivre avec l'échec de ses élèves sans se sentir soi-même en échec, sans non plus se résigner à leur échec, être en recherche, s'efforcer de trouver les moyens d'intéresser ses élèves. Il faut, enfin, les convaincre qu'ils ont beaucoup à gagner en reprenant le chemin de l'école, le chemin des apprentissages.

Pour un(e) enseignant(e) entrant à Saint-Louis, les deux premières années sont difficiles. Il faut se former, accepter d'être un(e) débutant(e), se débarrasser de certitudes, même - surtout - si on a eu une longue expérience avant St-Louis. Porter sur le garçon en difficulté scolaire un autre regard. Un déconditionnement des élèves et des parents s'impose. Il est également indispensable pour l'enseignant nouvel arrivant.

Bref, quand je recherche un enseignant pour remplacer un partant, je fais le désespoir des services « enseignants » du second degré de la Direction diocésaine de Paris. Il me faut toujours des gens « impossibles » ! Des gens polyvalents avec des qualités personnelles « énormes ». Bien des candidats qui entendent parler du poste proposé y renoncent. Ils nous disent que le projet est vraiment très intéressant mais demande « trop » d'un enseignant. Nous ne trouverons jamais quelqu'un pour accepter ! Heureusement, il y a bien plus de gens « impossibles » que l'on ne croit.

*Q. Le recrutement des enseignants est visiblement un problème.*

R. Ce qui est clair, c'est que pour des projets aussi spécifiques que le nôtre, l'enseignant doit être volontaire et prêt à s'investir. Inversement, il est indispensable que le chef d'établissement puisse constituer son équipe.

A l'origine du collège, les enseignants étaient quasiment tous des instituteurs (puis professeurs des écoles) autorisés à enseigner en collège (avec le statut de PCEG). Ils étaient polyvalents et avaient une formation et une expérience en primaire utiles pour aider nos élèves qui n'ont pas fait les acquisitions fondamentales du primaire (lecture, compréhension, opérations de base en calcul etc.). Or, le statut de PCEG n'est pas renouvelé et s'éteindra avec le départ en retraite des derniers titulaires.

Il faut alors se tourner vers des certifiés qui sont presque toujours monovalents, sans cette compétence des apprentissages fondamentaux. Ils n'acceptent pas toujours de se mettre « en danger » avec des élèves compliqués et dans des matières qu'ils ne sont pas sûrs de bien maîtriser. En Allemagne, un enseignant est obligatoirement formé dans au moins deux matières. Il est dommage que la France ne s'inspire pas davantage de ce modèle.

Nous ne sommes pas établissement relevant de l' AIS, ce qui nous ferme la possibilité de recruter des enseignants ayant suivi la formation 2CA-SH. Pourtant ce recrutement nous semblerait tout à fait adapté.

Finalement, qui ose se lancer dans ce genre d'expérience ? Le plus souvent, des maître-auxiliaires souvent plus idéalistes, plus souples et qui sont habitués, dans leur parcours de suppléants à bien des acrobaties ! Évidemment, il leur est suggéré de préparer les concours afin de régulariser leur situation. De fait, les maîtres-auxiliaires qui ont été recrutés récemment au collège ont soit déjà réussi leur concours, soit le préparent.

Mais le chef d'établissement de Saint-Louis doit bénéficier d'une certaine liberté, y compris celle de refuser, exceptionnellement, des « prioritaires » pour engager un maître-auxiliaire.

*Q. Parlez-nous du climat dans le personnel. A certains de vos commentaires on sent que l'expérience n'est pas facile. N'est-elle pas usante, à la longue ?*

R. Il est vrai que l'enseignant est confronté en permanence à l'échec ou du moins à la grande difficulté. Il donne beaucoup de son temps et de son énergie pour faire passer des notions qui passerait instantanément avec d'autres élèves, dans d'autres établissements. Il est assailli toute la journée des projections d'affect de ses élèves ; il est sous tension en permanence parce que ces jeunes sont pleins de vie. Chaque instant quelque chose peut arriver. Il doit toujours être vigilant. Beaucoup de son temps se passe à recadrer la classe. Il se reproche de n'être pas aussi efficace qu'il le voudrait. Il doit contenir toutes ces personnalités, établir des conditions de travail dans l'ordre et une certaine sérénité.

Mais il est également vrai qu'il découvre sur les visages de ses élèves de l'intérêt, du désir renaissant d'apprendre, de la fragilité qui s'exprime.

Contrairement à d'autres établissements où des élèves, pour qui tout va bien, peuvent réussir sans trop se mouiller, ici, pour les gamins, ça ne va pas si bien que ça. Ils nous offrent une humanité authentique, poignante et sans fard.

Ce qui nous encourage quand on est pris de doute, c'est cette compréhension, s'appuyant sur l'analyse et l'expérience, que la difficulté scolaire que l'on rencontre au collège est une difficulté initiale dans le développement intellectuel de ces enfants. Elle n'est ni absolue, ni définitive. Nous avons la chance de voir revenir chaque année des dizaines d'anciens élèves qui viennent nous saluer, parfois plus de dix ans après leur passage au collège. Et quelle surprise de les entendre raconter leur parcours décrire leurs études parfois quatre, cinq ans après le bac, eux qu'on aurait pu être tenté de croire inaptés à toutes études ! Ces cas-là, on les évoque souvent en présence des enseignants nouvellement arrivés. « Vous n'avez pas de recul, mais si, il faut y croire. Nos efforts ne sont jamais vains ! »

L'enseignant n'est pas seul, il y a l'équipe, sa solidarité, sa bonne humeur et sa compétence.

Q. *Y a-t-il des temps de rencontres institutionnelles ?*

R. Tous les jeudis, nous avons deux heures de réunion inscrites sur les emplois du temps. Toute l'équipe (enseignants, conseiller d'éducation, orthophonique, psychologue et médecin) se rencontre chaque semaine pour étudier le cas de quatre élèves d'une même classe. Ces synthèses nous permettent de mieux comprendre l'élève et de mettre au point des objectifs réalistes par rapport à lui et une stratégie pour y arriver.

Une fois par trimestre, sont organisées des réunions générales. Elles constituent une véritable formation continue des enseignants. Elles sont animées par l'équipe médicopsychologique. Au cours de ces réunions, on s'interroge sur des thèmes tirés de la pratique à Saint-Louis, choisies par l'équipe enseignante. Voici quelques exemples des thèmes abordés : l'enfant inhibé, le caïd, l'enfant gratifiant ou non-gratifiant, l'enfant boulimique, les tics, l'élève indiscipliné, l'enfant hyper-actif, la régression scolaire...

Ces réunions permettent aux enseignants non seulement de recevoir une information scientifique sur les problématiques qu'ils rencontrent dans leur classe mais également d'élaborer une réponse collective aux questions qui surgissent. Elles sont aussi l'occasion de préciser le sens et la méthodologie de la pédagogie scolaire adoptée au collège Saint-Louis.

Alors « usante » cette expérience ? Je dirais « passionnante », « régénérante » et je ne parlerais pas de « climat » au collège mais d'« esprit » !

Q. *Comment le définiriez-vous ?*

R. L'esprit Saint -Louis en quelques mots :

- Avoir un regard bienveillant, chaleureux et cadrant à l'égard du garçon.
- Pratiquer un respect absolu de la personne de l'élève et de son rythme.
- Lui montrer qu'il compte pour nous, qu'il a de la valeur, que sa personne est beaucoup plus riche, belle et intéressante que ses résultats scolaires.
- Passer du temps avec lui, être à son écoute.

Un des effets directs induits par la présence de l'équipe médico-psy au collège est l'importance accordée à l'écoute et à l'observation du jeune. Écoute de sa difficulté scolaire (qu'est-ce qu'il ne comprend pas, où achoppe-t-il), écoute de sa personne, de sa souffrance, écoute des familles.

Ce travail, indispensable pour nous prend du temps et demande un personnel de qualité. Des enseignants « atypiques » (pour de nombreuses raisons) qui en plus de leur « savoir-faire » professionnel, développent un « savoir-être » avec les élèves.

Q. *Pouvez-vous résumer en quelques mots la « méthode Saint-Louis » ?*

R. L'échec scolaire n'est qu'un aspect de la situation réelle du garçon, il faut considérer tout l'ensemble de la personne et donc rééquilibrer l'importance donnée abusivement au scolaire par rapport à ce qui fait la vie d'un adolescent de son âge.

- baisser la pression scolaire pour ces garçons déjà saturés ;
- bien distinguer les espaces scolaires et familiaux ;
- apaiser les relations de ces jeunes avec l'école, les enseignants mais aussi les parents ;
- pratiquer la pédagogie de l'encouragement, travailler sur le positif ;
- donner des outils pour aider chaque adolescent à faire face à ses difficultés.
- pour les enseignants, de toujours associer la pratique et la réflexion collective.

Ce qui aide les élèves, c'est le regard que l'enseignant porte sur eux. Changez le regard que vous portez sur eux et ils se mettent à changer eux-même ! Et ce regard n'est pas psychologique ou psychiatrique, il est tout simplement humain. On ne « psychiatrique » pas la difficulté scolaire. Ce qui est thérapeutique au collège St-Louis, c'est la relation

pédagogique. C'est l'école qui soigne.

Il faut aussi souligner l'importance de l'équipe.

Le rôle de chacun est clairement défini : l'enseignant n'est pas psychologue et réciproquement, mais en même temps chacun intervient dans son rôle avec, à l'esprit, les autres dimensions du travail entrepris au collège. Une décision n'est prise que lorsqu'elle a l'aval des instances pédagogique, éducative et médicopsychologique. Les questions sont toujours abordées sous tous ces angles à la fois.

Pour terminer là-dessus, je voudrais ajouter quelque chose qui ne figure nulle part dans les manuels pédagogiques et qui pourtant est primordial. Si l'on veut que les jeunes se réconcilient avec le scolaire, qu'ils soient heureux à l'école, il faut que les enseignants et tous les membres de l'équipe qui y travaillent le soient également. Le bonheur, c'est contagieux. Les relations cordiales, faites d'estime, de solidarité, de bonne humeur, d'humour, nous donne une force qui nous permet de tout affronter !

Q. *Que voudriez-vous ajouter à cette présentation ?*

R. On a déjà dit beaucoup de choses et on pourrait en dire encore autant. Nous avons été précurseurs dans un certain nombre de domaines : remédiation, tutorat, instauration de la troisième d'orientation, intervention de deux professeurs dans une même heure de cours préfigurant les itinéraires de découverte pour ne donner que quelques exemples. On pourrait aussi parler du travail d'orientation proposé au collège, notamment en troisième où cela fait plus de 25 ans que chaque élève fait un stage professionnel d'une semaine, ou du devenir de nos élèves, de leur adaptation dans les établissements après Saint-Louis. Comme toujours, la description d'une pratique la fait toujours paraître plus compliquée qu'en réalité. Très vite les enseignants s'adaptent à ce mode de fonctionnement et le vivent très naturellement. On entend plutôt des commentaires du genre : « Ce qui est étonnant, ce n'est pas la manière de travailler ici, c'est plutôt qu'on ne travaille pas partout de cette manière ! ».

Pour moi, le collège Saint-Louis est un haut-lieu, unique en son genre, dans lequel c'est un privilège de travailler : un lieu d'Éducation, pour les élèves, évidemment, pour les parents, mais également pour nous, les enseignants.

Grégoire de PRÉVAL - Directeur du collège privé Saint-Louis  
82, rue de l'Abbé Groult - 75015 Paris  
Tél : 01 48 28 38 57 - Fax : 01 45 33 05 12 -  
courriel : [direction@college-st-louis.org](mailto:direction@college-st-louis.org)

Quelques informations sur le collège :

*Fondé en 1965 par Pierre GRANDSIRE et le Docteur Claude SALLOU  
Auteur principal du projet d'établissement : Jean-Yves LE BOURHIS  
Responsable de l'équipe médico-psychologique : Docteur N. GLÜCK  
CPE : Philippe GRASSIOT*

Nb d'élèves : 84 en 2005-2006  
dont 50% venant de Paris, et 50% de banlieue parisienne

Une classe par niveau : effectif de 18 à 22 élèves par classe

Équipe :  
9 enseignants + un documentaliste  
2 orthophonistes  
2 psychologues  
2 pédopsychiatres  
1 CPE  
3 assistants d'éducation